

# Mise en concurrence pour une commande de prestations « Formation comptabilité-gestion de projets FSE »

CRESS GRAND EST  
8 rue Adèle Riton  
67000 Strasbourg  
Tél. : 03 88 24 54 01

Association de droit local  
TI Vol.95 N° 106  
SIRET 823 512 298 00022

## 1 - Contact

Damien LANG / [d.lang@cress-grandest.org](mailto:d.lang@cress-grandest.org) / Bureau : 03 59 61 12 76 / Portable : 06 07 61 63 28

## 2 - Objet de la prestation

La mission confiée au prestataire est l'animation de journées de formation collective, co-animées avec la CRESS et la Région Grand Est territoire Alsace, à destination des structures de l'ESS bénéficiaires d'un financement de la mesure « Soutien aux micro-projets innovants » dans le cadre du Programme Opérationnel Fonds Social Européen (FSE) Alsace, afin de leur apporter les notions de bases pour assurer la gestion administrative et financière de leur projet en lien avec les exigences des procédures de contrôle du FSE. La compétence du prestataire concerne la maîtrise des règles comptables et juridiques dans les organisations, en particulier les associations.

## 3 - Caractéristiques générales

### Périodicité

Organisation d'une session d'une journée de formation pour les bénéficiaires de l'appel à projets « Soutien aux micro-projets innovants » soutenus en 2019 et 2020. Nombre d'interventions à réaliser : 1 journée le 17 octobre 2019 ainsi que 1 à 2 journées en 2020, selon le nombre de bénéficiaires soutenus. Le nombre de journée est variable selon le nombre d'appel à projets réalisé. Ces dates peuvent faire l'objet d'une modification sur demande expresse de la CRESS GRAND EST.

### Publics

Pour chaque journée de formation : 12 structures à raison d'1 personne participante par structure, le responsable du projet ou du suivi administratif et financier.

### Lieu et conditions matérielles

Mise à disposition d'une salle dans un lieu à définir, probablement au siège de la Région, ou l'une de ses agences en fonction du lieu d'implantation des structures concernées.

Les supports pédagogiques sont à la charge du prestataire (guide, annexes, présentation, etc.).

### Prix et facturation

L'offre devra faire apparaître le coût global sur la base de 3 journées d'intervention, en précisant le coût unitaire. Le coût devra inclure toute charge liée à la prestation, y compris le livret de formation, le nombre de personnes minimum participantes par session, les moyens humains, le matériel et les conditions de paiement.

Les factures seront adressées au commanditaire.

### Contractualisation et validité de la commande

La sélection du prestataire donnera lieu à un conventionnement qui précisera les engagements réciproques.

Les conditions tarifaires seront valables pour l'ensemble de la prestation, en conformité avec l'offre retenue, sous réserve des conditions définitives négociées entre les parties.

## 4 - Descriptif de la commande

### Cadre général

La CRESS est le regroupement des structures régionales représentant les différentes familles de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Grand Est. Elle a eu entre 2003 et 2013 la gestion directe d'un financement du FSE en faveur de projets associatifs que l'on nomme "micro-projets" car leur coût total est inférieur à 23 000 €.

Pour la nouvelle période de programmation 2014-2020 du FSE Alsace, la CRESS continue d'assurer un rôle d'animation dans le cadre du renouvellement de ce dispositif, intitulé « Soutien aux micro-projets innovants ». Elle vient en appui des porteurs de projet tout au long des procédures : de l'accompagnement au montage de dossier, au suivi de gestion et à l'aide à la préparation des bilans.

La Région Grand Est est l'autorité de gestion du programme régional FSE Alsace, en charge de la gestion administrative et financière des projets : instruction, conventionnement, contrôle, paiement des opérations.

Depuis 2015, 63 projets ont été soutenus via ce dispositif. Il soutient prioritairement des petites structures de l'ESS (associations, coopératives, etc.) sur des projets émergents et innovants, afin d'expérimenter une nouvelle activité, en démontrer la pertinence et mobiliser plus efficacement des moyens pour sa pérennisation.

Les projets soutenus visent la création d'activités dans l'ESS ou l'expérimentation d'initiatives innovantes en matière d'inclusion de personnes en difficulté. Les actions concernent tout type d'activités, sous réserve d'un impact de ces actions en termes d'emploi ou d'insertion professionnelle. Le financement répond en outre à une problématique de professionnalisation des structures par la création d'emplois directs pour la mise en œuvre des actions, souvent le 1<sup>er</sup> emploi dans la structure.

Plus d'information disponible sur le site de la CRESS : [www.cress-grandest.org](http://www.cress-grandest.org).

### Objectifs de la formation

AXE PÉDAGOGIQUE	CONTENU DE LA PRÉSENTATION	ANIMATION
Présenter l'ensemble des procédures liées à la gestion d'un projet FSE	- Obligations liées au conventionnement : traçabilité des actions, communication - Suivi du projet : contrôle des dépenses, modification par avenant, etc.	CRESS et Région Grand Est
Assurer le lien entre les procédures FSE et les notions de bases en matière de gestion administrative et financière des associations	- Gestion sociale - Organisation et règles comptables	Prestataire

### Déroulement

Principes pour l'animation :

- Co-animation avec la CRESS et la Région Grand Est (Réfèrent du dispositif en Alsace)
- Alternance entre supports théoriques et cas pratiques
- Stimulation des échanges de pratiques entre participants

## 5 - Consultation

### Délai de réponse

Offre à faire parvenir à la CRESS pour le 30/09/19 minuit, par mail à l'adresse indiquée au point 1.

### Livrables

Éléments à joindre pour toute candidature :

- Proposition d'intervention détaillée (conditions, type d'animation et supports envisagés)
- Liste indicative des expériences professionnelles en rapport

### Critères de sélection

- Pertinence des références et de l'expérience professionnelle
- Appréciation du montant du devis, des moyens et matériels utilisés en rapport à la commande

### Documents annexes (disponibles sur demande)

- Supports pédagogiques utilisés pour la formation de mars 2019 : diaporama, filage de l'animation
- Programme synthétique de la journée